

Allemagne : Point de situation au 22 mai D'après CAA/ SER

RESUME

Le gouvernement fédéral adopte un plan sur les conditions de travail en 10 points – premières réactions mitigées : au-delà du renforcement des contrôles et du doublement des amendes, l'interdiction des contrats de sous-traitance dans l'abattage et la transformation de la viande à partir du 1er janvier 2020 est la mesure phare du programme. Les travailleurs étrangers pourront être informés de leurs droits dans leur langue. Un contrôle électronique des horaires va également être imposé. Le groupe de travail parlementaire de la CDU sur l'environnement et l'agriculture s'oppose à une interdiction générale de la sous-traitance. La fédération des coopératives considère que l'interdiction de la sous-traitance va trop loin et viole le principe de proportionnalité. Les Verts et Die Linke ont salué le plan du gouvernement mais souhaitent aller plus loin.

Reprise de la production à l'abattoir de Coesfeld en deux temps sous la surveillance des autorités compétentes : Dans un premier temps, il a été procédé à des tests, dans lesquels les employés effectuent tous les processus sans animaux. Dans un second temps, il est prévu une augmentation progressive du volume d'abattage. Westfleisch s'est séparée d'une société de sous-traitance reprenant en emploi direct les quelque 350 travailleurs concernés.

Grève et manifestation de saisonniers étrangers en Rhénanie : environ 150 saisonniers avant tout roumains se sont mis en grève le week-end dernier dans une exploitation de production d'asperges et de fraises à Bornheim (Rhénanie). Ils ont également manifesté contre une rémunération et un hébergement jugés inacceptables, compte-tenu des mesures d'hygiène exigées par la pandémie. L'exploitation a déposé le bilan il y a quelque temps. La ministre fédérale de l'agriculture, Julia Klöckner a assuré mardi que les salaires de saisonniers pourront être versés même en cas de faillite d'une exploitation.

Le comportement d'achat des Allemands vers la normalisation : Le comportement d'achat de la population allemande continue se rapprocher du niveau d'avant la crise, en lien avec la saturation de la demande résultant des réserves de début de crise (pâte, tomate en boîte, farine, sucre...). Les ventes de fruits frais et en conserve ont également diminué, les légumes restent en hausse. Les ventes de fruits surgelés en revanche considérablement augmenté. La demande en boissons alcoolisées reprend avec les jours fériés.

Le gouvernement fédéral adopte un plan sur les conditions de travail en 10 points – premières réactions mitigées

Le ministre du travail Hubertus Heil (SPD) a présenté en conseil des ministres mercredi 20 mai un programme de protection professionnelle pour l'industrie de la viande en 10 points (repris plus loin en annexe). Ce programme vient compléter les initiatives des années passées et vise à mettre fin aux lacunes en matière de sécurité et de santé au travail ainsi que de droits sociaux et du travail.

Au-delà du renforcement des contrôles et du doublement des amendes, l'interdiction des contrats de sous-traitance dans l'abattage et la transformation de la viande à partir du 1er janvier 2020 est la mesure phare du programme. Le financement du projet « Mobilité équitable » du DGB

(Confédération syndicale majoritaire) sera sécurisé pour que les travailleurs étrangers soient informés de leurs droits dans leur langue. Un contrôle électronique des horaires va également être imposé.

Dans une résolution adoptée mardi, le groupe de travail parlementaire de la CDU sur l'environnement et l'agriculture s'oppose à une interdiction générale de la sous-traitance, suggérant cependant d'examiner si le recours à ces contrats peut être réduit, conformément au droit européen, en modifiant la base juridique ou par une convention collective généralement contraignante. La ministre fédérale de l'agriculture constate un besoin évident d'évolution. « C'est pourquoi le gouvernement fédéral a pris aujourd'hui une décision claire qui impose un régime spécifique aux entreprises de la viande. Il appartient maintenant au ministre fédéral du travail de présenter une loi qui mette fin aux abus existants et qui soit sûre juridiquement. » a déclaré Julia Klöckner (CDU), sans toutefois nommer l'interdiction de la sous-traitance.

La fédération des coopérative (DRV), qui compte des membres important dans la filières viande comme Westfleisch, a salué les efforts visant à améliorer les conditions de travail de tous les employés, mais considère que l'interdiction de la sous-traitance va trop loin et viole le principe de proportionnalité. Le porte-parole pour l'agriculture du groupe parlementaire FDP, estime que « de nombreux employés vont tout simplement être privés de leur gagne-pain », alors qu'ils gagnent en Allemagne souvent plusieurs fois ce qu'ils seraient payés dans leur pays d'origine. Il appelle à des concepts d'hygiène adapté dans les entreprises et des services efficaces pour contrôler le respect des normes.

Les porte-parole des Verts pour la politique agricole et les droits des travailleurs ont salué le plan du gouvernement, jugeant qu'il est temps d'aller au-delà des engagements « volontaires inutiles » de l'industrie de la viande soient enfin suivies de dispositions législatives. Il manque selon eux une inspection du travail efficace qui contrôlerait les salaires, la santé et la sécurité au travail, les heures de travail et le logement et les placerait sous la responsabilité de l'abattoir. Pour les Verts, il ne faut pas craindre une délocalisation de la production de viande vers l'étranger, car dans certains cas, des normes plus contraignantes qu'en Allemagne sont appliquées avec des salaires minimums voire des salaires de branche négociés également plus élevés. Avant la décision du gouvernement et au-delà de l'interdiction de la sous-traitance, le coprésident des Verts, Robert Habeck, proposait même d'imposer un prix minimum sur les produits animaux, d'améliorer les conditions des animaux d'élevage et de renforcer les contrôles.

Le président du parti Die Linke a exigé que le système de sous-traitance soit remplacé par des conventions collectives nationales. En outre, les loyers dont les employés étrangers logés s'acquittent devraient être comparables aux loyers locaux. Alors que les inspections effectuées par les autorités de santé et de sécurité de leur propre initiative auraient été réduites de plus de moitié ces dernières années, des contrôles plus fréquents et plus stricts seraient nécessaires, l'industrie de la viande étant connue pour « utiliser toujours des ruses pour contourner les règlements existants ».

L'interdiction de la sous-traitance était exigée depuis des années par le syndicat des salariés de l'agroalimentaire (NGG). Le NGG demande également l'établissement d'un salaire minimum de branche, sur lequel il n'a plus été possible de s'entendre avec les employeurs depuis l'introduction du salaire minimum général en Allemagne. Le NGG coopère depuis des années avec Westfleisch (cf. article suivant). 3800 des 5400 employés du Westfleisch font partie des effectifs propres de l'entreprise, les autres sont des sous-traitants ou des travailleurs temporaires. Par rapport à 2014,

le nombre de salariés propres a doublé chez Westfleisch, passant de 1900 à 3800 (sans compter les 350 employés cités plus loin).

Reprise de la production à l'abattoir de Coesfeld en deux temps sous la surveillance des autorités compétentes

Coopérative basée à Münster, Westfleisch a dû fermer son site de Coesfeld en raison de dizaines de cas de COVID-19. L'abattoir doit relancer la production en deux étapes. Dans un premier temps, il a été procédé à des tests, dans lesquels les employés effectuent tous les processus sans animaux. Les autorités de contrôle ont accompagné cette phase test, discutant ensuite directement avec les représentants de l'entreprise des mesures correctives.

Dans un second temps, il est prévu une augmentation progressive du volume d'abattage. Les 1 500 premiers porcs ont été abattus mercredi dans le cadre d'une opération pilote en format réduit, également surveillée par les autorités compétentes.

Westfleisch a par ailleurs réagi au débat sur les conditions de travail dans l'industrie de l'abattage, en se séparant d'une société de sous-traitance pour son site de Coesfeld. De nombreux employés de cette société avaient été testés positifs. Westfleisch reprend ainsi en emploi direct les quelque 350 travailleurs concernés et les baux pour leurs logements, et gère désormais le transport vers et depuis le lieu de travail.

Grève et manifestation de saisonniers étrangers en Rhénanie

Environ 150 saisonniers avant tout roumains se sont mis en grève le week-end dernier dans une exploitation de production d'asperges et de fraises à Bornheim (Rhénanie). Ils ont également manifesté contre une rémunération et un hébergement jugés inacceptables, compte-tenu des mesures d'hygiène exigées par la pandémie.

Un saisonnier a déclaré à la presse qu'au lieu des 1 800 € convenus, il n'avait reçu que 250 € pour un mois de travail. D'autres ont indiqué qu'ils n'auraient encore reçu aucun salaire. En outre, les logements, où les travailleurs étrangers sont hébergés à 4 ou 5 par chambre, et les installations sanitaires seraient sales et non chauffés. Les journaux notent des déclarations contradictoires concernant l'hébergement et la distribution des masques. Selon la télévision régionale, l'exploitation a déposé le bilan il y a quelque temps et est probablement gérée par un administrateur, ce qui expliquerait au moins les retards de paiement. Lors du déplacement à Berlin mardi de la ministre roumaine du travail, la ministre fédérale de l'agriculture, Julia Klöckner a assuré que les salaires de saisonniers pourront être versés même en cas de faillite d'une exploitation.

Le comportement d'achat des Allemands vers la normalisation

Le comportement d'achat de la population allemande continue se rapprocher du niveau d'avant la crise, même si des fluctuations peuvent encore être observées sur certains produits selon l'Office fédéral de la statistique (Destatis).

Les ventes de pâtes au cours de la semaine se terminant le 17 mai ont diminué de 30 % par rapport à la période allant d'août 2019 à janvier 2020. Les ventes de tomates égouttées ont diminué de 16 % par rapport à la même période de l'année précédente. Farine et Sucre ont également été moins demandés, enregistrant des baisses respectives de 14 % et 22 %. Les statisticiens attribuent cela à la saturation de la demande résultant des réserves de début de crise.

Les ventes de fruits frais et en conserve ont également diminué, de 1 % et 18 % respectivement. En revanche, Destatis enregistre toujours une hausse pour les légumes, bien que ce chiffre (14 %) soit légèrement inférieur à celui des semaines précédentes. Dans le même temps, les ventes de fruits surgelés ont considérablement augmenté, doublant presque par rapport à la semaine précédente pour atteindre 49 %. La demande de levure reste également élevée, augmentant de 52 % au cours de la semaine de référence par rapport à la même période l'année dernière.

La demande en boissons alcoolisées était inférieure à la moyenne depuis le début de la crise. Cependant, avec les jours fériés, les chiffres de vente ont augmenté de nouveau comme prévu.

ANNEXE - Programme de protection professionnelle dans l'industrie de la viande présenté le 20 mai 2020 en conseil des ministres fédéraux :

1. Le ministère du travail et des affaires sociales modifiera la loi sur la santé et la sécurité au travail. Les autorités de santé et de sécurité procéderont à des inspections plus fréquentes dans les secteurs à haut risque. Un quota de contrôle sera rendu obligatoire.
2. Le gouvernement fédéral examinera comment imposer durablement aux entreprises de respecter des normes minimales pour l'hébergement des travailleurs itinérants.
3. A partir du 1^{er} janvier 2021, l'abattage et la transformation de la viande ne pourront être effectués que par des employés de l'entreprise responsable. Les contrats de sous-traitance et la mise à disposition de travailleurs temporaires doivent être interdits dans les entreprises dont l'activité principale est l'abattage et la transformation de la viande.
4. Les employeurs seront tenus d'informer les autorités compétentes du lieu de résidence et d'emploi des travailleurs étrangers. Cela permettra des contrôles plus efficaces.
5. Le projet « Mobilité équitable » du DGB (Confédération syndicale majoritaire) bénéficiera d'une sécurité financière et juridique permanente afin que les employés étrangers soient informés de leurs droits et des réglementations applicables dans leur langue maternelle.
6. Afin de pouvoir contrôler efficacement les heures de travail des employés, une obligation d'enregistrement électronique des heures de travail sera introduite dans la loi sur la garantie des droits des employés dans l'industrie de la viande.
7. Des amendes plus élevées seront imposées à l'avenir pour les infractions à la loi sur le temps de travail. Le montant correspondant sera doublé, passant de 15 000 à 30 000 €.
8. La protection contre les risques d'accident et de santé doit s'appliquer à tous les employés de l'industrie de la viande - y compris les stagiaires. Les lacunes en matière de sécurité doivent être comblées.
9. A la demande des partenaires européens, l'information sur les infections de COVID-19 chez les employés de l'étranger sera plus largement distribuée, afin que le gouvernement fédéral puisse informer en temps utile les ambassades concernées des risques.
10. Le ministère fédéral du travail et des affaires sociales commandera une étude en collaboration avec le ministère fédéral de l'agriculture et de l'alimentation afin d'identifier les effets de synergie dans les contrôles sur la législation sur le travail et celle sur la protection des animaux.